



attac

# Le Courriel d'information

n°237 – Vendredi 18 mai 2001.

## QUELQUES VICTOIRES

### Dans ce numéro

- 1- Genoa - Préparation
- 2- Genoa – Appel à solidarité
- 3- Après le succès de l'occupation de Harvard, le mouvement continue
- 4- Etonnants Paradis - De petits pays au centre de la querelle entre les USA et l'UE
- 5- Commerce international : les affaires en cours à l'OMC
- 6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### En bref...

1- Genoa – Préparation. Après la victoire contre la Banque mondiale (annoncée samedi) qui annule sa réunion de Barcelone, la préparation des mobilisations contre le G8 de Gênes et pour l'annulation de la dette des pays du Tiers monde bas son plein et redouble d'activités. Quelques informations pour vous permettre d'en savoir plus.

2- Genoa – Appel à solidarité. Le gouvernement russe qui sera représenté par M Poutine à Gênes, est le huitième des « G ». Les militants, les syndicats et les mouvements russes aimeraient de ce fait être présents dans les rues italiennes. Un rude trajet en bus est entrain d'être organisé pour arriver de Moscou. Afin de l'organiser ils font appel à la solidarité des différents militants et mouvements en Europe et vous demandent de les soutenir par vos messages. Merci d'avance.

3- Après le succès de l'occupation de Harvard, le mouvement continue. Après avoir occupé le bureau du président de l'université de Harvard pendant vingt et un jours, les défenseurs du salaire minimum ont remporté une victoire. Mark Engler nous explique pourquoi ce sit-in a non seulement ébranlé le campus de l'une des plus prestigieuses universités du monde, mais également balayé l'ensemble des Etats-Unis du vent de la victoire des opposants à la mondialisation libérale. (suite de l'article publié dans le Courriel 231)

4- Etonnants Paradis – De petits pays au centre de la querelle entre les USA et l'UE. Les confettis des anciens empires convertis en paradis fiscaux sont le point de focalisation de divergences entre les Etats Unis et l'Europe au sein de club des pays riches, l'OCDE. C'est qu'en fait ces paradis fiscaux constituent un poids important dans la finance mondiale et dans sa régulation de type « tout libéral ».

5- Commerce international : les affaires en cours à l'OMC. Document interne européen à destination du Comité 133 qui fait le bilan de tous les litiges entre l'Europe et ses partenaires au sein de l'OMC. Ce document est long et parfois technique mais il permet de nous réapproprier quelques unes des informations officielles-officieuses (il n'était pas destiné à être publié publiquement). Il correspond à la politique de publication du Courriel qui cherche à rendre publique les informations au plus près des acteurs directs de l'actualité et non à les médiatiser par un travail de journalistes.

### Genoa – Préparation

Difficile de ne pas mentionner ici la victoire que représente l'annulation de la réunion de la Banque mondiale à Barcelone fin juin. Difficile, car les mobilisations espagnoles et les solidarités portugaises et françaises autour d'elles, ont réussi par leur existence à faire reculer de manière significative l'arrogance des « grands » qui prétendent juger et décider de l'avenir du

monde de si loin et de si haut qu'aucun dialogue n'est véritablement possible. Victoire car la démonstration de force a réussi. La Banque déclare annuler pour « raisons de sécurité », en fait parce qu'elle refuse tout dialogue constructif et qu'elle n'a aucun plan de rechange que quelques recettes à forcer sur les populations et les pays. Derrière les grands discours et les déclarations d'ouverture, ce que ce repli signifie c'est avant tout que les pratiques des



attac

institutions financières internationales n'ont pas changé. Un jour pourtant il faudra bien qu'elles se mettent avec nous autour d'une véritable table de travail pour de véritables alternatives. Annulation de la dette ! et la Banque fuit au lieu de discuter. Bon, passons au G8 à Gênes.

Rappelons qu'il est prévu le 19 juillet d'accueillir le G8, le 20 de tenter par des actions pacifiques de désobéissance civile de bloquer le sommet et le 21 de faire une manifestation de masse.

Berlusconi est arrivé au pouvoir en Italie et avec lui une certaine vision de la « sécurité » sans parler du reste de son programme politique. Les choses en Italie risquent donc d'évoluer dans les semaines à venir. Plusieurs tactiques ont été prévues qui devraient pouvoir répondre aux différentes situations. Maintenant que les espagnols victorieux vont pouvoir prévoir d'arriver en masse à Gênes, et que les italiens ont, avec la droite la plus dure à la tête de l'état, adepte du repli nationaliste et identitaire, une raison supplémentaire d'appeler pour « un autre monde », le nombre de manifestants devraient sensiblement augmenter.

Pour les personnes qui viennent d'ailleurs que d'Italie, il a été convenu de converger vers la frontière sud, c'est à dire celle de Vintimille. Au cas où le gouvernement italien déciderait de fermer la frontière, nous serions assez nombreux de part et d'autre pour montrer que la libre circulation des personnes est un droit et non une faveur.

En France un premier grand rendez-vous est prévu dès le 30 mai (Université de Jussieu – 19h00) par le collectif étudiant qui est entrain de se mettre en place. Naomi Klein auteur d'un best-seller « No Logo » sera présente avec un ou une représentant(e) des employés en grève suite aux licenciements de convenance boursière, et un ou une représentant(e) de cette coordination étudiante. L'emprise des multinationales, la construction des résistances et des alternatives et la mobilisation de Gênes seront au programme. Vous pouvez du reste contacter cette coordination étudiante à l'adresse [vamos-a-genes@ifrance.com](mailto:vamos-a-genes@ifrance.com)

En Russie, syndicats et mouvements commencent à se coordonner. Ils souhaitent du reste participer aux manifestations de Nice et sont entrain d'organiser un bus pour pouvoir y envoyer quelques militants et représentants. Bien entendu l'un des gros problèmes de leur venue est financier, aussi ont-ils organisé un

appel international à solidarité. (voir l'article suivant pour plus d'informations).

Les différents mouvements de femmes s'organisent eux aussi et vont se rencontrer à la mi-juin à Gênes. Nous en avons déjà parlé (voir de précédents Courriels). Mais vous trouverez ci-après leur dernier communiqué de presse.

G8: la contestation à Gênes commence des femmes

Le 15 et 16 juin à Gênes - deux jours de conférence à Palazzo San Giorgio et manifestation de rue pour dire avec des paroles de femme: Un autre monde est possible

Deux journées de travail, divisées en réunions plénières et en quatre commissions qui débattront de façon nouvelle du lien entre mondialisation et travail; mondialisation et subjectivité; mondialisation et guerre; mondialisation et mouvements d'opposition. Dix invitées internationales, chercheuses et activistes dans le mouvement féministe, venant d'Amérique Latine, d'Asie, d'Afrique, des EU et d'Europe. Des centaines de participantes prévues, une manifestation de rue, animée par des groupes de théâtre et des musiciennes, qui s'adressera aux habitants de Gênes pour faire entendre la voix des femmes et contester l'arrogance politique et culturelle des G8.

Après 6 mois de travail en commun le réseau, composé de plus de 100 groupes et associations de femmes italiennes, réunies dans la Marche mondiale contre la violence et la pauvreté et appelées par la revue Marea, partent avec une campagne d'information pour alerter le public sur le premier rendez-vous antimondialisation italien organisé par le mouvement féministe, à un mois du sommet G8.

Grâce à l'effort commun de ce réseau, le 15 et 16 juin Gênes deviendra la capitale de l'échange de savoir des femmes qui opposent, dans chaque coin de la planète, d'autres modèles de développement, de pensée et de société à la culture et à l'économie de la globalisation. Gênes vivra deux jours comme capitale globale du mouvement pour les droits civils et politiques des femmes qui demande le respect de la démocratie, des intérêts collectifs et de la justice sociale, contre les logiques de puissance.

L'événement se déroulera dans la zone du Vieux Port de Gênes (Palazzo San Giorgio), et est organisée en coincidence avec Tuttunaltracosa. La troisième Foire nationale du commerce



attac

équitable et présentera en outre un ample dossier de textes et de vidéo de femmes sur le thème de la globalisation.

Les invitées étrangères: Christa Wichterich - autrice de 'La donna Globalizzata' Sophie Zafari - Marche Mondiale des femmes; Illary Mcguire del Direct Action Network (DAN), Los Angeles, Ivonne Ramos di Accion Ecologica - Amazonia ; Sandra Gil, ricercatrice università di Madrid; Daris Cristanco, rappresentante del popolo colombiano UWA; Mabel Millamizar Montoya, Università di Bogotà, Colombia; Thais Corral, Brasile; Deux représentantes de Hawca - Afghanistan.

Les invitées italiennes: Lidia Menapace Convenzione permanente di donne contro le guerre ; Elisabetta Donini - Donne in nero, Università di Torino, Elettra Deiana, Forum donne RC, Imma Barbarossa, Centro donna di Bari, Paola Melchiori, Libera Università delle donne - Crinali , Milano Luisa Morgantini, eurodeputata; Lidia Campagnano, scrittrice; Maria Di Rienzo, Associazione La Panchina-Rete Lilliput; Grazia Francescato, Presidente Verdi; Nadia De Mond, Ora! Donne per un movimento politico organizzato; Lida Cirillo Quaderni Viola; Alessandra Mecozzi Donne Fiom, Mariagrazia Campari Osservatorio sul lavoro delle donne.

## **Genoa – Appel à solidarité**

LES DEBUTS D'UNE MOBILISATION ANTI-MONDIALISATION EN RUSSIE.

POUR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE MILITANTS DE RUSSIE A GENES LES 20 ET 21 JUILLET

Si vous souhaitez aider financièrement la délégation russe à venir à Gênes manifester avec nous, merci d'adresser vos chèques de soutien à : Denis Paillard 156 rue Oberkampf 75 011 PARIS Les chèques doivent être à l'ordre des "nouvelles alternatives" mention (au dos) : Messenger syndical. Merci d'avance

La Russie, et plus généralement l'Europe de l'Est, ont été largement sous-représentées dans les mobilisations ayant eu lieu jusqu'à présent dans le cadre de la lutte anti-mondialisation. Les raisons en sont multiples : une presse à la botte des oligarques ridiculisant ces " hooligans se baladant à travers le monde sans problème d'argent apparent " (Ekspert, mai 2001), une population préoccupée de la survie au quotidien, un potentiel militant faible et un réel déficit de moyens des militants associatifs, syndicaux et

politiques. Or la Russie est touchée de plein fouet par les retombées de la mondialisation financière et capitaliste. Un tiers de son budget s'évapore chaque année pour le remboursement de ses dettes extérieures. La politique de " libéralisation de choc " préconisée par le FMI plonge la majorité de la population dans la pauvreté et encourage le gouvernement à remettre en question la plupart des droits sociaux, syndicaux et politiques. Le pays se transforme en extracteur de matières premières à destination des pays riches et en dépotoir pour leurs déchets nucléaires, alors que son industrie tombe en ruine. La population est victime de la complicité au moins objective entre les décideurs internationaux et le gouvernement russe, pour la plus parfaite satisfaction des oligarques ou nouveaux capitalistes.

On assiste aujourd'hui en Russie à une première prise de conscience des conséquences dramatiques de la mondialisation, mais l'information manque. Et il ne tient qu'à un fil aujourd'hui que tous les maux dus à la mondialisation ne soient imputés qu'à la volonté malveillante des Occidentaux dans leur ensemble, ce qui ne peut qu'alimenter un anti-occidentalisme nationaliste. Dans ce contexte, la volonté de certains groupes militants (syndicats, mouvements associatifs) de se joindre au mouvement anti-mondialisation mérite d'être soutenue. Il s'agit notamment du groupe ATTAC-Russie, créé en 1999 à la suite des Rencontres de Saint-Denis (il regroupe des économistes de gauche, une association de femmes, des syndicats alternatifs – notamment la Confédération Russe du Travail) et menant des séminaires de formation et sensibilisation sur le thème de la mondialisation dans les entreprises et assemblées locales de citoyens. Il s'agit d'intellectuels de gauche menant des activités journalistiques et participant à des campagnes citoyennes diverses. Enfin, plus récemment se sont joints au mouvement des militants de l'organisation syndicale Zachtchita. Un comité informel s'est mis en place pour organiser la venue de 25 militants de Russie (une quinzaine de syndicalistes et dix membres de mouvements associatifs) au Contre-Sommet de Gênes, dans le but de faire entendre la voix de la société civile contre le pouvoir russe officiellement représenté au G8 par Vladimir Poutine et afin de nouer et renforcer des liens avec les mouvements des autres pays. Il est à noter le net ancrage à gauche du mouvement anti-mondialisation en formation, ainsi que la présence croissante des jeunes militants.



attac

Un appel à solidarité internationale a été lancé par deux membres de ce comité (Boris Kagarlitski – journaliste et intellectuel de gauche – et Ilia Budraitskis – membre de Zachtchita) afin de récolter une partie des fonds nécessaires pour affréter un autobus de Kiev à Gênes. Les dépenses de nourriture, de visa et de transport sur le territoire russe et ukrainien sont prises en charge par les militants eux-mêmes ou leurs organisations. Il reste à trouver 4.500 dollars (soit 25 000 FF).

L'appel souligne " l'importance d'avoir une présence minimale de militants russes alors que le Président Poutine vient afficher son accord avec la politique des Grandes Puissances " et la volonté de " montrer la solidarité des gens ordinaires de Russie avec ceux qui luttent pour un monde différent ".

Le Messenger Syndical s'associe à cet appel.  
[Groupe-est@attac.org](mailto:Groupe-est@attac.org)

Les messages de soutien, dons et observations de toutes sortes peuvent être adressés à :  
Boris Kagarlitski : [goboka@online.ru](mailto:goboka@online.ru)  
Ilia Budraitskis : [budrabm@df.ru](mailto:budrabm@df.ru)

Si vous souhaitez aider financièrement la délégation russe à venir à Gênes manifester avec nous, merci d'adresser vos chèques de soutien à : Denis Paillard 156 rue Oberkampf 75 011 PARIS Les chèques doivent être à l'ordre des "nouvelles alternatives" mention (au dos) : Messenger syndical. Merci d'avance

### **Après le succès de l'occupation de Harvard, le mouvement continue**

Il y a seulement un mois, la direction de Harvard estimait que le dossier du salaire minimum était définitivement clos. Elle avait en effet ordonné une étude dont les résultats publiés l'année dernière préconisaient, étrange coïncidence, de ne pas augmenter le salaire d'un grand nombre des membres du personnel d'entretien et de restauration de manière à ce qu'ils franchissent le seuil de pauvreté, mais plutôt d'accroître légèrement les avantages non salariaux. Pour Neil Rudenstine, le président de l'université, le débat était clos. Et lorsqu'une quarantaine d'étudiants fit irruption dans son bureau de Massachusetts Hall, exigeant pour tout le personnel un salaire horaire de 10,25 dollars et une couverture médicale, il répondit en substance : " Nous ne discutons pas avec les terroristes. "

Il dut pourtant s'y résigner. Le 8 mai, les manifestants, après avoir obtenu de substantielles concessions de l'administration, quittaient le bâtiment sous les applaudissements de centaines de sympathisants. L'occupation des locaux avait duré trois semaines, soutenue par les habitants de Boston, attirant l'attention des médias nationaux sur le sort de ceux qui sont exploités par l'université la plus riche du monde et mettant l'injustice économique au centre des débats sur le campus. L'université, même si elle n'a pas complètement capitulé, cède néanmoins du terrain aux étudiants. Elle met ainsi en œuvre un moratoire sur la sous-traitance et va très rapidement étudier la question de l'assurance maladie. Elle s'est également engagée à accélérer la négociation des contrats de travail avec les employés de l'hébergement et de la restauration, ainsi qu'avec le syndicat international des employés de service (SEIU). L'université souhaite que l'augmentation des salaires des gardiens, obtenue à la suite de ces négociations, soit rétroactive, l'augmentation prenant effet à dater de la fin du sit-in.

L'accord ne fixe pas immédiatement un salaire minimum commun pour tous les employés. Une commission, dirigée par l'université mais dans laquelle les employés et les étudiants seront fortement représentés, déterminera et proposera collégalement un salaire minimum. Cette décision laisse à Harvard quelque latitude. Mais, Amy Offner, l'une des leaders de la campagne, a souligné : " Cet accord va permettre de mettre en place un salaire minimum d'ici six mois à un an si tout va bien. Et nous allons faire en sorte que tout aille bien. "

La campagne en a certainement le pouvoir. La réussite du sit-in repose sur la mobilisation de communautés très éloignées de la base estudiantine du mouvement. Les salariés ont en effet appelé à des manifestations massives, les riverains de l'université sont venus dormir dans la tente impressionnante qu'ils avaient plantée dans Harvard Yard et une nouvelle vague d'étudiants s'est engagée dans le combat, ce qui semblait impensable en cette fin de trimestre. " Une fois le mouvement lancé, constate Amy Offner, les gens sont arrivés de partout pour nous aider et ils occupaient les locaux jusqu'à quinze heures par jour ! "

En servant de vitrine à la mobilisation croissante en faveur du salaire minimum à l'échelon national, le sit-in fournit un exemple clair de la manière dont les forces combattant la mondialisation du capital lors des grandes rencontres internationales sur le commerce



attac

peuvent encourager des campagnes visant les mêmes objectifs au niveau local. C'est en fait le type de coalition qui s'est formé autour de la question du salaire minimum qui donne à la manifestation de Harvard sa dimension au sein du mouvement social. Le sit-in témoigne de la vitalité d'une alliance unique regroupant étudiants et salariés, qui s'est formée ces dernières années.

Les syndicats ont pris contact avec les militants étudiants, amorçant un retour sur la scène des mouvements sociaux sous la direction de John Sweeney, le secrétaire national de l'AFL-CIO (fédération des syndicats indépendants américains). Par le biais de son " Institut d'organisation ", l'AFL-CIO a recruté une nouvelle génération d'organiseurs. Elle a également attiré des milliers de militants étudiants et de jeunes salariés depuis 1996, à l'occasion d'université d'été. UNITE, le syndicat des salariés du vêtement, a considérablement investi dans la récente croisade contre les sweatshops (ateliers appartenant à des sociétés transnationales, dans lesquels les conditions de travail sont proches de l'esclavage), apportant ainsi un soutien officiel et permettant au mouvement d'accéder au devant de la scène.

Mais l'occupation de locaux sur les campus demeure le domaine où la participation du salariat a été la plus payante. Au cours de ces deux dernières années, les campagnes contre les sweatshops ont donné lieu à des sit-ins dans les universités du Michigan, de l'Iowa, de New York (université d'Etat d'Albany), du Wisconsin (Wesleyan) et du Kentucky. L'année dernière, une occupation de dix-sept jours des locaux de l'université John Hopkins, à Washington, pour revendiquer une hausse des salaires du personnel d'entretien présageait déjà celle de Massachusetts Hall.

La campagne pour le salaire minimum de Harvard a été lancée par un groupe d'étudiants, le PSLM, le Progressive Student Labor Movement (Mouvement étudiant ouvrier progressiste), une organisation qui émane directement du mouvement ouvrier. Plusieurs des membres qui ont fondé le groupe en 1997, ainsi que trois des étudiants occupant l'administration pendant le sit-in, avaient participé aux universités d'été des syndicats.

Si Harvard représente l'une des premières grandes offensives sur le terrain du salaire minimum menée par la mobilisation estudiantine, les syndicats avaient lancé le mouvement depuis longtemps déjà. Il ont

remporté une importante victoire en 1994 à Baltimore. Les militants du privé et du public ont en effet obtenu l'augmentation des salaires les plus bas dans les contrats publics. Depuis cette date, plus de cinquante mesures relatives au salaire minimum ont été adoptées dans différentes villes des Etats-Unis. Des coalitions progressistes se battent actuellement pour l'adoption de décrets de même nature dans 75 autres villes.

Tout comme son ouverture vers le monde étudiantin, le soutien accordé dans les luttes pour un salaire minimum fait partie de la stratégie d'un mouvement ouvrier revitalisé pour toucher un public progressiste plus large. Bruce Nissen, Directeur de Programme au Centre de Recherche sur le Salarat (université internationale de Floride) et vétéran de plusieurs luttes pour le salaire minimum, déclare que " pour l'AFL-CIO, cela fait partie de la stratégie de construction d'une présence nettement plus forte des syndicats au sein de la société – créer un mouvement des travailleurs qui soit profitable au bien-être général.

C'est pourquoi, lors du sit-in de Harvard, l'AFL-CIO a envoyé ses meilleurs négociateurs sur place afin d'obtenir un accord avec l'administration de l'université. Cela explique aussi pourquoi le Président John Sweeney [président de l'AFL-CIO] était au sein des VIP présents lors du rassemblement de masse de la semaine passée, et pourquoi les leaders ouvriers sont retournés au campus afin aux contestataires quittant le Massachusetts Hall.

L'enthousiasme au plus haut niveau des organisations ouvrières permet seulement de subodorer l'investissement infatigable des syndicats locaux dans les actions émanant de la communauté. Dans le cas de Harvard, des douzaines de travailleurs du campus ont pris la parole lors des manifestations et ont témoigné dans la presse. Les membres du syndicat Horeca HERE (Hotel and Restaurant Employees Union) ont promis publiquement qu'ils n'accepteraient aucun accord incluant une censure d'ordre disciplinaire à l'encontre des étudiants.

Bien que les mesures en faveur du salaire minimum ciblaient au départ les gouvernements locaux, des nouvelles lois tendent à affecter une large gamme de sous-traitants ainsi que d'entreprises recevant des allègements fiscaux. Les actions des étudiants à John Hopkins et à Harvard furent exceptionnelles pour avoir étendu la lutte aux employeurs individuels. Harvard, une université pesant quasiment \$20





attac

milliards de dollars, s'est avérée être une cible de choix : les étudiants attirèrent les médias en mettant en exergue les contrastes entre le mythe de cette université et le traitement misérable qu'elle réservait à ses bas-salaires

De même que les protestations contre la mondialisation avaient donné naissance à d'improbables alliances " rouges-vertes " entre les travailleurs et les environnementalistes, les campagnes pour le salaire minimum ont réuni des coalitions impressionnantes au niveau américain. L'Association des Organisations Communautaires pour la Réforme Immédiate (ACORN), le Syndicat International des Employés du secteur des Services (SEIU), ainsi que la Coalition pour les Sans-Abris ont mené la lutte pour le salaire min. à Chicago; les travailleurs du secteur hôtelier, les verts, et les activistes pour les droits des locataires se sont unis à Santa Monica; des groupes interconfessionnels, les Panthères Grises, les pourvoyeurs de services sociaux, et des avocats du troisième parti (mouvement progressiste) se sont rassemblés ailleurs.

Certaines campagnes en faveur du Salaire Minimum, ont commencé en utilisant la désobéissance civile et les tactiques d'action de masse pour induire un changement politique. En plus des sit-in universitaires, la campagne de Chicago a mobilisé des foules impressionnantes de 15.000 personnes pour ses marches. Et ICI, des travailleurs ont été arrêtés pour avoir bloqué la circulation lors de la campagne de Santa Monica.

Le sit-in de Harvard contribuera à transformer les campus en des lieux à la pointe de l'expansion du mouvement pour le salaire minimum. Les alliances étudiants-travailleurs se sont encore renforcées après les manifestations de masse telle celle de Seattle, où les deux groupes se sont rendus dans la rue ensemble. L'interaction de ces groupes est très significative, en particulier pour les activistes anti-mondialisation qui cherchent à s'engager dans des campagnes locales.

En grande partie, le succès des contestations lors des grands sommets économiques peut se mesurer à la manière dont les gens, dynamisés et inspirés par les événements à grande échelle, s'impliquent dans les luttes contre les abus des entreprises commis " dans leur propre cour ". Les organisateurs encouragent les actions autour de thèmes tels que les sweatshop, l'agriculture bio, les réformes de la sécurité sociale, l'extension des prisons et la

démilitarisation. Ce faisant, ils essaient d'établir un lien entre la société et la politique internationale.

Le salaire minimum est un autre exemple d'un sujet établissant ce lien, et il s'agit bien d'un sujet clé. Les étudiants, en rendant publiques les inégalités criantes présentes sur leurs campus de plus en plus lié au monde des affaires, vont loin en affirmant que les salaires de misère sont inacceptables – dans son propre pays ou à l'étranger. Les universités qui sous-traitent les contrats d'entretien et de sécurité avec des entreprises offrant des salaires de misère, obéissent à la même logique qui a poussé Gap à faire fabriquer ses vêtements dans des sweatshops du Salvador. S'opposant à cette injustice, le mouvement pour le salaire minimum, en pleine croissance actuellement, fait partie intégrante de la résistance de base à la " course vers bas " de la mondialisation, où les salaires des dirigeants atteignent des sommets astronomiques, alors que ceux qui sont au plus bas échelon du marché du travail luttent pour survivre.

Considérées dans leur ensemble, les mesures concernant le salaire minimum qui ont déjà été prises, représentent une des victoires les plus significatives des mouvements progressistes de cette dernière décennie. Les actions sont à la fois pragmatiques – améliorant concrètement la situation des pauvres – et visionnaires – suggérant ce que les coalitions de Gauche peuvent accomplir lorsque les différents groupes s'unissent, modifiant le rapport de force.

Ce n'est pas la providence divine qui a fait réaliser aux dirigeants de l'université le fait qu'il est juste de rémunérer décentement ses employés. C'est le pouvoir. La désobéissance civile des étudiants les a forcés à reconsidérer le problème du salaire minimum, et l'étonnante solidarité de la société a forcé l'administration à modifier sa position, autrefois inflexible.

Une chose est certaine : la leçon aura été retenue par les étudiants des autres campus qui, avec la communauté et leurs alliés ouvriers, tâcheront de transformer un sit-in couronné de succès en un défi permanent contre l'injustice économique.

--Mark Engler est un écrivain indépendant et un activiste de Des Moines, dans l'Iowa. Dans le passé, il a travaillé avec la Fondation Arias pour la Paix et le Progrès Humain à San Jose, Costa Rica, ainsi qu'avec le Public Intellectuals Program à la Florida Atlantic University.



attac

[engler@eudoramail.com](mailto:engler@eudoramail.com)

Traduction : Sylvie Guillocheau et François Xavier Bocquet, traducteurs bénévoles  
[cooditrad@attac.org](mailto:cooditrad@attac.org)  
Première parution Newsletter 81  
[newsletter@attac.org](mailto:newsletter@attac.org)

## **Etonnants Paradis – De petits pays au centre de la querelle entre les USA et l'UE.**

Les fonctionnaires américains et européens semblent être pris dans une situation inextricable cette semaine (14 mai) à Paris où de nouveaux désaccords, concernant la façon de mesurer l'évasion fiscale, pourraient faire ombrage aux propos portant sur l'économie mondiale.

Alors que leurs chamailleries auraient pu tourner autour des laboratoires de l'économie mondiale, leurs débats comprendront les dits " paradis fiscaux " aussi dissemblables que le Panama et le Bahreïn et des pays aussi marginaux dans les bureaucraties de l'économie mondiale que la Dominique et les Iles Vanuatu.

Les réunions de Paris, menées par les pays riches de l'Organisation pour la Coopération Economique et le Développement, talonnent les déclarations américaines de la semaine dernière, suivant lesquelles Washington retirerait son support d'un certain nombre de dispositions d'une initiative de l'OCDE. Cette dernière vise à mettre au pas 35 paradis fiscaux, où les étrangers peuvent déposer ou acheminer leur argent pour éviter les impôts nationaux sans peur d'être dénoncés.

Les Européens se sont offusqués devant la position du Président Georges W. Bush, qui affaiblit celle adoptée par son prédécesseur, Bill Clinton, bien que cela change radicalement du rejet inconditionnel demandé par les idéologues du libre marché et par quelques fidèles républicains de Bush.

Cependant, l'Organisation Internationale des taxes et des investissements, qui représente 11 paradis fiscaux y compris Antigua et Barbuda, la Barbade et les Iles Vierges Britanniques, déclara lundi qu'elle accueillait favorablement " la position de force prise par le gouvernement américain ".

La plupart des cibles de l'initiative de l'OCDE sont des îles avec des territoires, des populations et des ressources si limitées, qu'elles

n'avaient guère d'autres choix que de devenir des centres financiers offshore. Puisqu'elles deviendraient un paradis pour les impôts qui auraient dû être payés dans leurs pays nationaux, les intérêts commerciaux dans les nations riches ont souvent encouragé leurs anciennes colonies d'établir des activités dans le secteur des services financiers.

Si les financiers privés ont pu passer pour des bandits dans les dernières années, leurs gouvernements ont ressenti un certain agacement face à la perte des revenus imposables, d'où la " Harmful Tax Competition Initiative " de l'OCDE, suivant laquelle des sanctions pourraient être imposées sur les paradis fiscaux qui ne se conforment pas aux directives du club.

Les Européens, en particulier, veulent que les centres de finance offshore - comprenant quelques îles britanniques, Gibraltar et le Lichtenstein - arrêtent d'attirer les comptes étrangers avec des traitements préférentiels et de les protéger de toute inspection.

Les critiques américaines et de l'ITIO sur les propositions soulignent également que deux Etats membres de l'OCDE, parmi les plus importants - la Suisse et le Luxembourg - ont même regardé à deux fois cette initiative.

Mis à part ces contradictions internes, l'initiative semble condamnée, à moins que l'administration américaine - représentant la plus importante économie du monde - s'engage, disent quelques experts.

La position de l'administration Bush, prononcée par le Secrétaire au trésor Paul O'Neill, est que le plan de l'OCDE va trop loin et devrait se limiter à un échange d'informations visant à aider les pays à rattraper leur évasion fiscale plutôt que d'essayer d'appliquer leurs règles sur des sols étrangers en menaçant de sanctions contre les centres financiers offshore. Si un tel accord pouvait être atteint, a sous-entendu O'Neill, Washington pourrait devenir plus coopératif.

Le fait que les propositions de l'OCDE incluent aussi l'harmonisation de certains impôts en dehors des frontières, fait craindre aux fonctionnaires que cela ne contribue qu'à augmenter les taux d'imposition aux Etats-Unis, abomination pour les Républicains en faveur d'une diminution des impôts.



attac

L'administration Bush se trouve non seulement confrontée aux critiques européennes mais aussi internes.

" Si nos alliés européens sont concernés par les paradis fiscaux, le moins que nous puissions faire est de coopérer avec eux ", dit Robert Solomon de la Brookings Institution, un think tank influent à Washington. " Je ne suis pas d'accord avec ce que le Secrétaire au Trésor (Paul) O'Neill, fait. Nous envoyons un mauvais signal à nos alliés ".

D'autres commentateurs pensent que l'administration devrait anticiper les mécontentements européens, en particulier depuis que les alliés de Washington sont déjà affectés par des déclarations de Bush, suivant lesquelles les Etats-Unis suspendraient leurs engagements du processus de Kyoto sur le changement des climats.

Les avocats du libre marché, qui se sont prononcés contre une extension à l'international de la réglementation des mouvements des capitaux, écartent de telles chicanes. " Ils sont sur le point de se vexer ", déclare Dan Mitchell de l'Heritage Foundation. " Mais si les Européens veulent montrer les chemins d'une harmonisation des capitaux, ils devront le faire sans les Etats-Unis ".

Carl Levin, le démocrate le plus haut placé dans la sous commission permanente du Sénat américain sur les recherches et avocat des lois et programmes contre l'évasion fiscale, met en avant de telles déclarations. " Je crois que les opposants à cette initiative internationale ont cru qu'il s'agissait d'essayer d'imposer un régime global sur les capitaux ", affirme-t-il.

Levin dit qu'il est triste que les Etats-Unis essayent d'abandonner une initiative qui était sur le point de mettre en avant des résultats positifs. Il décrit le mouvement comme " un signal aux tricheurs fiscaux que notre gouvernement n'est pas crédible lorsqu'il s'agit de les amener devant la justice ". Cependant, les déclarations de l'ITIO précisent que les 11 petits pays membres qui partagent les préoccupations de Washington suivant laquelle l'initiative, telle que présentement exposée, feront preuve d'une certaine déloyauté envers les non membres de l'OCDE.

Inter Press Service--- Bureau de Vienne  
Gumisai Mutume  
VIC / C0339 / Postfach A-1400 Wien / Vereinte Nationen Tel.: ++43 1 26026 5325; FAX: ++43

1 4071521 Mobile: 0676 3105594 e-mail:  
[ips@netway.at](mailto:ips@netway.at)

Traduction : Julie Duchatel, traductrice bénévole  
[coordinat@attac.org](mailto:coordinat@attac.org)

## **Commerce international : les affaires en cours à l'OMC**

Document interne de la Commission sur les litiges commerciaux entre l'UE et les Etats-Unis devant l'Organisation Mondiale du Commerce

Par la Commission Européenne  
Note à l'attention du Comité 133

Vue d'ensemble sur les affaires en cours

### 1. INTRODUCTION

La Communauté a en ce moment 15 affaires pendantes avec les Etats-Unis devant l'OMC (la liste des affaires est jointe). Dans 11 de ces affaires, c'est la Communauté qui est la partie plaignante et elle n'est le défendeur que dans 4 affaires. Toutes concernent le secteur agricole.

Le Commissaire Lamy et le nouveau Représentant au Commerce, Robert Zoellick, ont eu l'occasion de procéder à un premier échange exploratoire d'opinions lors de leur réunion à Washington le 9 mars 2001.

En ce qui concerne la substance des affaires où la Communauté est la partie plaignante, une majorité d'entre elles (7) concerne la mauvaise utilisation par les EU des instruments de défense commerciale (mesures anti-dumping, de sauvegarde et TAXES COMPENSATOIRES ) ainsi que les problèmes de subventions qui y sont liés. Une autre importante catégorie dans nos différends avec les EU se rapporte aux droits de la propriété intellectuelle (marques, droits d'auteurs et patentes). Enfin, l'affaire carrousel nous rappelle le risque permanent d'action unilatérale de la part des EU.

En termes de secteurs économiques concernés, il doit être noté que la moitié (5) des affaires pour lesquelles la communauté est le plaignant concerne le secteur de l'acier.

En ce qui concerne les différentes étapes de la procédure, 4 affaires sur 10 en sont au stade de l'exécution (les délais d'application des décisions pour les affaires de la loi anti-dumping de 1916 et pour les exceptions <Maison> de la loi sur les droits d'auteurs finissent les 26 et 27 juillet 2001), une affaire est en ce moment examinée par un groupe spécial et, pour les 6 autres





attac

affaires (parmi lesquelles les demandes de taxes compensatoires sur les entreprises privatisées de l'UE, l'amendement Byrd et les affaires de sauvegardes dans le secteur de l'acier), des consultations ont eu lieu sans produire malheureusement de résultat positif. Les demandes pour la mise en place de groupes spéciaux sont à présent examinés.

Le règlement des différends avec les EU continue à constituer la grande majorité de nos règlements de différends. Pour l'instant, il y a seulement 2 procédures en cours pour l'instauration d'un groupe spécial demandées par l'UE contre d'autres pays (une contre l'Inde et une contre l'Argentine).

#### AFFAIRES POUR LESQUELLES LA COMMUNAUTE EST LE PLAIGNANT

##### 1.1. Les affaires des instruments de défense commerciale et des subventions

(1) La loi anti-dumping de 1916 (état de la procédure: exécution de la décision)

La CE (qui agissait dans le prolongement d'une procédure contre les entraves à la liberté du commerce) et le Japon ont gagné l'affaire qu'ils avaient soulevé contre les EU en ce qui concerne la loi anti-dumping de 1916. Les EU ont demandé un délai raisonnable d'application. Un médiateur de l'OMC a jugé le 28 février 2001 que cette période raisonnable avant la mise à exécution de la décision s'achevait le 26 juillet 2001. A présent que le calendrier de mise à exécution a été clairement décidé, les autorités américaines devraient prendre toutes les mesures nécessaires pour procéder aux changements législatifs nécessaires. Pour l'instant, cependant, l'administration américaine a indiqué que la choix politique entre les différentes solutions n'avait pas encore été fait: exécuter la décision, offrir une compensation à l'UE ou faire face à de possibles mesures de rétorsion.

Deux entreprises allemandes sont à présent jugés devant une cour américaine de l'Iowa sur la base de cette loi de 1916. Il est possible que ces entreprises soient condamnées et que de nouvelles affaires soient soulevées en se basant sur cette loi. La seule manière d'éviter ce scénario serait que le juge concerné suspende la procédure jusqu'à ce que la loi soit abrogée. Ce qu'il a refusé de faire pour l'instant. Cependant, il a indiqué qu'il reconsidérerait sa position dès qu'un projet d'abrogation de la loi de 1916 serait présenté au Congrès. La Commission est en

train de préparer une intervention en tant qu'*amicus curiae* pour soutenir la suspension des poursuites. Elle a fait des démarches auprès du représentant du commerce américain dans ce but. La Commission classera cette demande d'*amicus curiae* dès que la projet d'abrogation de la loi de 1916 sera présenté devant le Congrès. La Commission a également écrit à la Cour de l'Iowa pour l'informer de la décision arbitrée par l'OMC.

(2) La mesure de sauvegarde américaine sur le gluten de froment (état de la procédure: exécution)

Les Etats-Unis ont mis en place une sauvegarde sur les importations de gluten de froment sous la forme de restrictions quantitatives pour 3 ans (à partir de juin 1998). Le groupe spécial de l'OMC et l'organe d'appel ont conclu le 22 décembre 2000 que les mesures de sauvegarde des EU violaient l'Accord sur les sauvegardes. Lors de la réunion de l'ORD le 16 février 2001, les Etats-Unis ne se sont pas prononcés sur leur intention ou non de la respecter. Etant donné l'impossibilité de trouver un terrain d'entente avec les Etats-Unis, la CE a fait une demande d'arbitration le 22 mars pour déterminer le délai raisonnable d'application. Cela a poussé les EU à discuter sérieusement du problème et les parties se sont finalement mis d'accord sur une période raisonnable prenant fin le 2 juin 2001.

Le raisonnement adopté par l'Organe d'Appel afin de prouver que la mesure américaine était incompatible avec les règles de l'OMC diffère sur plusieurs points de celle du groupe spécial. En particulier, en ce qui concerne la causalité, l'organe d'appel rejette le "test de l'isolation" adopté par le groupe spécial, mais ne propose pas de norme alternative. La jurisprudence de l'OMC a besoin d'être clarifiée sur ce point. Cela pourrait se faire lors de l'appel concernant une autre mesure de sauvegarde (EU-Agneau : le rapport de l'organe d'appel devrait être prêt pour le 1er mai 2001)

En plus de l'adoption des rapports du groupe spécial et de l'organe d'appel, la CE a mis en place une mesure de ré-équilibrage dans le cadre de l'Accord sur les Sauvegardes sous la forme d'une taxe à l'importation de 5 euros sur 2.730.000 tonnes de gluten américain de maïs (gluten pour engraisser). Cette mesure n'a rien à voir avec des repréailles maïs constitue simplement un droit de ré-équilibrer les concessions faites dans le cadre de l'OMC. Elle a cependant été contestée par les Etats-Unis (Les



attac

Etats-Unis ont demandé des consultations le 25 janvier 2001- voir ci-dessous)

Le 31 mai 2000 (après la publication du rapport intérimaire), les EU ont modifié leurs règles en ce qui concerne la gestion des restrictions quantitatives et ont imposé un système de gestion trimestriel à la place du système annuel de gestion. Ce dernier changement a rendu le quota encore plus restrictif pour les exportations de la CE. Les autorités américaines sont également en train d'envisager une extension de 2 ans de la sauvegarde incompatible avec les règles de l'OMC.

(3)L'amendement Byrd (état de la procédure: consultations)

L'amendement "Byrd" devenu loi en octobre 2000 déclare que les recettes obtenues par les mesures anti-dumping et par les droits compensatoires devraient être versées aux entreprises américaines qui ont soulevé l'affaire. Cette disposition est clairement incompatible avec plusieurs règles de l'OMC.

Le 22 décembre dernier, l'UE, avec 8 autres partenaires de l'OMC (Australie, Brésil, Chili, Inde, Indonésie, Japon, Corée, et Thaïlande)requerait des consultations formelles avecles U S A . Cette action commune montre clairement les soucis que cette législation soulève au sein de l'OMC. Les consultations avec les EU ont eu lieu le 6 février 2001, mais n'ont pas donné de résultats puisque le représentant américain a indiqué que l'administration (malgré l'opposition de l'administration précédente à cet amendement comme le montrent les discussions législatives) ne prendrait aucune mesure pour convaincre le Congrès d'abroger la loi. Au contraire, la distribution de ces subventions commencera au début de la nouvelle année fiscale. Les 9 parties plaignantes envisagent à présent de demander l'instauration d'un groupe spécial unique d'évaluation du cas à l' O M C

(4)Les mesures compensatoires des EU contre les entreprises privatisées de l'UE/ Suivi de l'affaire British Steel Case (Etat de la procédure: consultations)

En mai 200, l'Organe d'Appel de l'OMC a confirmé les conclusions de ce groupe spécial à savoir que les mesures compensatoires imposées par le ministère américain de l'économie sur les exportations d'acier de plomb et de bismuth contrevenaient l'accord de l'OMC sur les subventions.

Les Etats-Unis ont décidé que cette décision ne s'appliquait qu'à l'affaire British Steel case et n'avait pas d'influence sur les 14 autres mesures du ministère de l'économie contre les entreprises privatisées de l'Union Européenne (presque toutes dans le secteur de l'acier). La méthode du changement de propriétaire est remise au question au niveau national après l'affaire Delverde devant les cours fédérales d'appel américaines.

Le 13 novembre 2000, la Communauté a demandé des consultations avec les Etats-Unis sur les 14 affaires en cours conformément à l'Accord sur le règlement des différends. Les consultations ont eu lieu les 7 et 8 Décembre mais n'ont pas permis de progresser. Alors que les Etats-Unis admettaient que la méthode utilisée dans l'affaire British Steel, ils l'ont remplacé par une méthode qui semble tout aussi contraire aux règles de l'OMC et produit des résultats désastreux. Dans ces circonstances, la CE a aussi exigé des consultations sur cette nouvelle méthode. Ces consultations ont eu lieu le 3 avril mais n'ont pas fait avancer la situation.

(5)L'application par les Etats-Unis des règles de-minimis pour les temporisations Anti-dumping et Taxes compensatoires (état de la procédure: consultations)

Dans 2 affaires, le ministère américain de l'économie a recommandé la continuation des mesures AD/ et T C , en dépit du nombre de mesures de dumping et du nombre de subventions qui se trouve en-dessous des de-minimis actuels. Le 8 décembre 2000, la Commission a tenu sans succès des consultations avec les Etats-Unis sur l'affaire de l'acier allemand résistant à la corrosion. Une décision similaire a été prise dans une temporisation AD concernant le producteur italien d'acier, Dalmine S.p.A ("Tubes extrudés en provenance d'Italie") pour laquelle la marge pour les mesures de dumping est également en-dessous de-minimis. Les consultations de l'OMC ont eu lieu dans cette affaire le 21 mars mais n'a pas eu de résultats positifs. Ces consultations ont également abordé la question des preuves exigées pour commencer une temporisation.

(6) Les mesures américaines de sauvegarde sur les fils d'acier et les tubes soudés (état de la procédure: consultations)

Le 1er mars 2000 les Etats-Unis ont mis en place 2 mesures de sauvegarde sur les importations de fils d'acier et de tubes soudés. La durée de ces mesures est de 3 ans et un jour.



attac

La CE soutient que ces deux mesures de sauvegarde ainsi que certaines dispositions de la législation américaine sur les sauvegardes violaient plusieurs dispositions de l'Accord de l'OMC sur les sauvegardes et avait demandé des consultations formelles avec l'OMC pour le 1er décembre. Ces consultations ont eu lieu le 26 janvier 2001 et la Commission envisage à présent les prochaines mesures à prendre. A la demande de la Corée, un groupe spécial d'évaluation de l'OMC a déjà été mis en place en ce qui concerne ces mesures de sauvegarde.

(7) Les "sociétés de vente à l'étranger" (FSC) (état de la procédure: groupe spécial d'évaluation 21.5)

Les EU ont adopté la législation sur le remplacement des sociétés de vente à l'étranger le 15 novembre 2000 alors que l'échéance pour l'application de la décision était le 1er novembre 2000. Malgré cela, la CE a décidé d'appliquer l'accord conclu par les parties le 29 septembre. De manière à ne pas perdre ses droits, la CE a demandé le 17 novembre l'autorisation d'imposer des mesures de rétorsion pour une somme de 4 milliards de dollars. A cette même date, la CE a aussi demandé des consultations avec les EU à propos de la légalité de la nouvelle législation. En accord avec l'accord mentionné ci-dessus, le mécanisme de sanctions sera suspendu jusqu'à ce que l'OMC se prononce sur la légalité de la nouvelle législation américaine (en principe au cours de l'été ou de l'automne 2001). En ce qui concerne la définition de la liste des produits dans la perspective de possibles sanctions, les services de la Commission cherchent le meilleur moyen d'aborder les consultations avec le milieu industriel et les Etats-membres. Notre objectif est évidemment de minimiser les risques d'impact négatif sur nos industries.

1.1. Les affaires des droits de la propriété intellectuelle

(8) Les exemptions „maison“ dans la loi américaine sur les droits d'auteurs (état de la procédure: exécution)

Dans le cadre d'une procédure sur „les obstacles à la liberté du commerce“, la CE a remis en question la compatibilité de l'exception "Maison" de l'article 110 (5) de la loi sur les droits d'auteur (qui a été amendée au cours de la procédure TBR) avec l'Accord sur les ADPIC (Aspects de la Propriété Intellectuelle qui

touchent au commerce). Cette exemption prévoit que des royalties sont dues (par exemple à des bénéficiaires de la CE) quand la musique est jouée dans les bars, les restaurants et les magasins via une radio ou un poste de télévision.

Le groupe spécial s'est prononcé en faveur de la CE. Le rapport a été adopté par l'ORD le 27 juillet 2000 comme les EU n'ont pas fait appel de cette décision. Un arbitre de l'OMC a jugé le 15 janvier 2001 qu'un délai raisonnable d'application courait jusqu'au 27 juillet 2001. Puisque les dates pour l'exécution ont été à présent clairement décidées, les autorités américaines devraient prendre le plus rapidement possible toutes les mesures nécessaires pour mettre en place les changements législatifs nécessaires. Jusqu'à présent, cependant, l'administration américaine n'avait pas encore indiqué si les EU préféreraient s'exécuter, offrir une compensation à l'UE ou si ils préféreraient faire face à de possibles mesures de rétorsion.

(9) Article 211 ("Havana Club") (état de la procédure: groupe spécial d'évaluation)

L'article 211 de la loi sur l'appropriation commune a été adoptée par le Congrès américain en octobre 1998. Cette loi a été rédigée pour diminuer les droits des propriétaires de marques de fabrique et de raisons commerciales américaines qui appartenaient auparavant à une personne (morale ou physique) cubaine expropriée pendant la révolution cubaine.

L'article 211 semble violer certaines dispositions de l'accord sur les ADPIC, notamment les dispositions sur le traitement national et sur la protection des marques.

Le 26 septembre 2000, un groupe spécial a été établi pour décider de la compatibilité de l'article 211 avec l'accord sur les ADPIC.

(10) Article 337 de la loi de 1930 sur les importations concernant les droits d'auteur (état de la procédure: consultations)

L'article 337 de la loi sur les tarifs déclare illégale l'importation aux EU de biens qui violent les droits américains de la propriété intellectuelle. Cet article autorise la Commission américaine du Commerce International à enquêter sur de telles pratiques, et si une violation est trouvée, d'empêcher ces produits de rentrer aux EU. Les procédures et les recours



attac

sous l'article 337 sont substantiellement différents des procédures nationales pour les biens nationaux qui violent les droits de la propriété intellectuelle. Les moyens de défense sont par exemple limités dans la procédure de l'article 337. Ces différences semblent violer entre autres les clauses sur le traitement national des accords du GATT et sur les ADPIC.

Les consultations de l'OMC ont eu lieu le 28 février 2000. La Commission a passé en revue l'information fournie par les EU durant les consultations. Il semble clair que les EU ne veulent pas modifier leur législation et la Commission est en train d'envisager la demande de mise en place d'un groupe spécial d'évaluations sur ce problème.

#### 1.2. Affaires traitant de l'unilatéralisme américain

(11) Caroussel (état de la procédure: consultations)

Les consultations ont eu lieu à Genève le 5 juillet 2000. Le Comité 133 a décidé en juillet 2000 que la CE demanderait la création d'un groupe spécial sur la législation américaine dès que les sanctions commenceraient leur rotation.

Malgré les rumeurs que les rotations pourraient avoir lieu entre le 14 novembre et le 18 novembre 2000 (c'est-à-dire dans les 6 mois après l'entrée en vigueur de la loi), cela n'a pas eu lieu. Plus récemment, les autorités américaines ont indiqué que la rotation serait imminente. Ceci pourrait bien être un coup de bluff américain pour influencer les états-membres et obtenir des concessions sur les hormones et les bananes.

Les 2 situations dans lesquelles le secrétaire américain au commerce n'est pas obligé de faire < tourner le caroussel > sont les suivantes:

- Lorsqu'une décision d'accord semble être imminente
- Et lorsque l'industrie affectée accepte de ne pas faire tourner les sanctions.

#### AFFAIRES POUR LESQUELLES LA CE EST DEFENDEUR

(12) Les bananes (état de la procédure: exécution)

Après plus d'une année de discussions avec toutes les parties impliquées, la Commission a conclu que le seul moyen de rendre conforme le commerce de bananes de l'UE avec les règles de l'OMC est de passer à un système de <

quantités seuil > tout en utilisant la règle "premier venu, premier servi", suivi d'un système s'appuyant uniquement sur les tarifs.. La règle "premier venu, premier servi" est non-discriminatoire car elle est basée sur le produit et non pas sur le commerçant.

Le 9 octobre, le Conseil des affaires générales a approuvé les conclusions de la Commission et le Conseil agricole a adopté le 29 janvier 2001 l'amendement formel à la régulation (CEE) No 404/93. Des discussions ont lieu maintenant sur les mesures nécessaires d'exécution pour gérer les 3 contingents tarifaires sur la base de la méthode "premier venu, premier servi". A cette réunion avec Zoellick, le commissaire Lamy a indiqué que pendant que la CE procéderait à l'exécution (le régime transitionnel doit être exécuté avant le 1er juillet), un peu plus de temps était disponible pour essayer de trouver un accord dans les termes des règles du Conseil, et ceci avant que la situation ne soit bloquée dans un système de compensation. D'autres discussions techniques ont pris place depuis.

Cette méthode est transparente, claire, faisable administrativement et compatible avec l'OMC. Le fournisseur américain et équatorien Dole soutient une telle approche. Un certain nombre d'autres fournisseurs d'Amérique latine et le fournisseur américain Chiquita y sont au contraire fortement opposés. Ils maintiennent qu'une distribution basée sur l'allocation des licences sur une base "historique" (c'est-à-dire reflétant les ventes passées) serait préférable. Ironiquement, ce point de vue correspond aux critiques principales faites par le groupe spécial d'évaluation au régime actuel de la CE qui a conduit les EU à imposer des sanctions. Un tel système ne pourrait être envisagé que si toutes les parties, et tout spécialement l'Equateur, se mettaient d'accord à ce sujet.

(13) Les hormones (état de la procédure: exécution)

Le 5 mai 2000, sur la base d'études passées en revue par le Comité Scientifique sur des problèmes vétérinaires liés à la santé publique, la Commission a adopté une proposition d'amendement de la directive sur les hormones. La proposition prévoit une interdiction permanente de l'oestradiol 17B dont les effets cancérogènes ont été clairement démontrés, et une interdiction partielle et une interdiction partielle des 5 autres hormones.

Cette proposition doit être approuvée par le Conseil et par le parlement européen par la



attac

procédure de co-décision qui peut prendre une année. Pendant ce temps, la Communauté a tout intérêt à convertir les sanctions américaines actuelles en réductions tarifaires compensatoires. Les EU ont montré de l'intérêt pour augmenter le marché du boeuf non traité aux hormones si les mesures vétérinaires sur le boeuf américain étaient assouplies. Cependant, la chute dans le marché de l'Union Européenne à la suite de la crise de la vache folle et le temps nécessaire à l'industrie américaine pour assurer une production sans hormone ont récemment compromis les chances d'arriver à une solution à l'amiable.

(14) L'établissement de droits de douane pour le riz importé en Belgique (Etat de la procédure: demande d'établissement d'un groupe spécial d'évaluation)

Le 12 octobre 2000, les EU ont demandé des consultations avec la Belgique en ce qui concerne l'application par la Belgique du système de recouvrement cumulatif (SRC), utilisé par la CE pour mettre en application les engagements pris lors de l'Uruguay Round sur l'importation de céréales et de riz à Master Foods (une entreprise belge liée à l'entreprise américaine Uncle Ben's et commercialisant du riz sous ce nom). Avec le système SCR, la taxe payée sur les importations de riz décortiqué varie selon les valeurs déclarées de façon à ce que le riz ayant une valeur plus élevée bénéficiait d'une remise et donc d'une taxe moindre.

Une enquête par OLAF a conclu que les prix facturés par Master Foods étaient injustifiés. Sur la base de ce rapport, la Belgique a été invitée par la Commission à envisager des poursuites pénales contre Master Foods et de ne pas satisfaire les demandes de remboursement.

Les consultations tenues le 30 novembre 2000 ont confirmé que la motivation de la plainte américaine était principalement de renforcer la position de Master Foods dans le conflit présentement devant les cours belges. Le groupe spécial d'évaluation demandé par les Etats-unis a été décidé lors de la réunion de l'ORD du 12 mars et va être constitué.

(15) Les contingents tarifaires sur le gluten de maïs importé des EU (état de la procédure: consultations)

Les contingents tarifaires adoptés par la Communauté en accord avec l'Accord sur les

sauvegardes de l'OMC sont entrés en vigueur le 24 janvier 2001 après la validation des rapport du groupe spécial et de l'organe d'appel qui estimaient que les mesures de sauvegarde américaine étaient incompatibles avec les règles de l'OMC. Le contingent a pour but de ré-équilibrer les concessions de l'OMC et n'a rien avoir avec des mesures de représailles. Il cessera évidemment d'être appliqué dès que la mesure de sauvegarde américaine sur le gluten de froment sera retirée puisque, dans ce cas, une telle mesure de ré-équilibrage ne serait plus nécessaire.

Les Etats-Unis ont demandé le 25 janvier des consultations en alléguant des violations de procédure par la CE.

#### LISTE DES AFFAIRES EN COURS EU-UE AU SEIN DE L'OMC

##### 1. Affaires pour lesquelles la CE est le plaignant

- 1) Loi sur l'anti-dumping de 1916
- 2) La sauvegarde américaine sur le gluten de froment
- 3) "Amendement Byrd"
- 4) Mesures américaines compensatoires sur les entreprises privatisées de l'Union Européenne (suite de l'affaire British Steel)
- 5) Application américaine des règles de-minimis en ce qui concernent les temporisations AD et TC
- 6) Les mesures de sauvegarde américaine sur les fils d'acier et les tuyaux pour les pipe-line
- 7) Foreign Sales Corporations (FSC)
- 8) Homestyle exemptions in US Droits d'auteur Act
- 9) Article 211 (Havana Club)
- 10) Article 337 du Tarif Act on Droits d'auteurs
- 11) Carousel

##### 2. Affaires pour lesquelles la CE est le défendeur

- 12) Les bananes
- 13) Les hormones
- 14) La mise en place de droits de douane sur le riz importé en Belgique
- 15) Tarif-réduction quota sur le gluten de maïs importé des Etats-Unis (pour compenser les mesures américaines de sauvegarde sur le gluten de froment)

Première parution : Newsletter 79  
[newsletter@attac.org](mailto:newsletter@attac.org)

Traduction : Véronique Lersch et Stan Gir,  
traducteurs bénévoles [cooridtrad@attac.org](mailto:cooridtrad@attac.org)





attac

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Mardi: BE: NAMUR – FR : MARIGNIER – AIX EN PROVENCE – EVREUX – SOPHIA ANTIPOLIS – PARIS 15 – PARIS 11

Mercredi : FR : ROCHEFORT – LAON – PARIS 11

Vendredi : BE : BRUXELLES – ES : MALAGA